

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4314 - Lundi 13 Février 2023 - Prix : 200 Fc

DÉCÈS D'ALI MZÉ :

Un militant et éducateur de renom s'en est allé



Ali Mzé directeur de l'école
Fundi Abdulhamid.

Ce jeudi 9 février 2023, disparaissait Ali Mzé Ahmed, intellectuel comorien, militant révolutionnaire et ancien Directeur du prestigieux Groupe Scolaire Fundi Abdulhamid (GSA) de Moroni. Ali Mzé est né à Moroni Mtsangani. Il a fait ses études primaires et secondaires aux Comores et ses études supérieures en France à l'Université de Lille.

Ali Mzé a fait partie de la « génération ASEC » qui englobe les jeunes comoriens ayant milité dans l'Association des Stagiaires et Etudiants des Comores (ASEC). Il faisait partie des toutes premières promotions à bénéficier des bourses d'études pour aller poursuivre leur scolarité dans les écoles et Universités françaises. Parallèlement à ses études, Ali Mzé s'est engagé dans le combat étudiant en prenant la tête de la section de Lille. Il a fait partie de cette jeunesse militant pour une révolution nationale et démocratique, l'indépendance nationale, et pour l'avène-

ment de la démocratie et le progrès dans l'archipel.

Au début des années 80, il opte pour un retour au pays et entame une carrière dans l'éducation. Il est parmi les fondateurs du Front Démocratique (FD), mouvement ayant tenu la dragée haute aux mercenaires ayant pris en otage le pays. Entre 1980 et 1985, les Comores connaissent une agitation révolutionnaire d'une exceptionnelle intensité conduite par le FD. La tentative de rébellion, en mars 1985, d'une poignée de militaires de la Garde Présidentielle (GP) du président Ahmed Abdallah Abdérémane, entraîne une répression particulièrement dure à l'endroit du FD. Le gouvernement arrête, torture et emprisonne ses principaux leaders. Ali Mzé est parmi les personnes arrêtées et jetées en prison. A sa sortie de prison, il fonde en 1986 avec des amis et des personnalités, le Groupe Scolaire Fundi Abdulhamid (GSA).

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

23 Rajab 1444
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Février 2023

Lever du soleil:

06h 06mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : **04h 53mn**

Dhouhr : **12h 26mn**

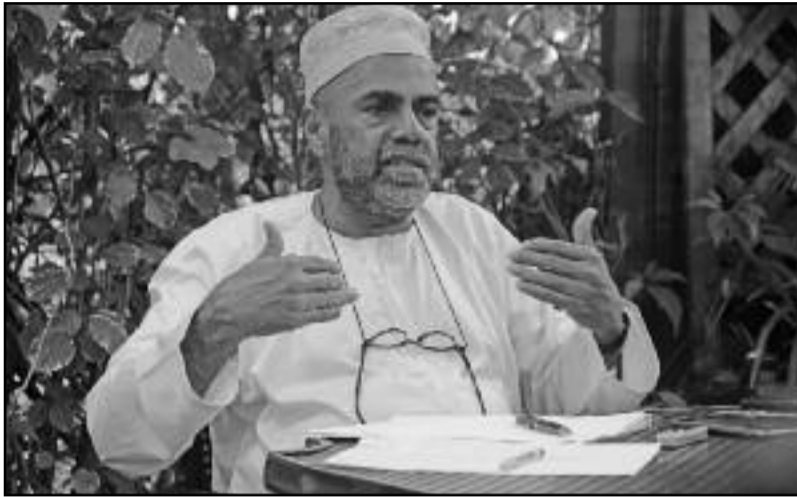
Ansr : **15h 52mn**

Maghrib: **18h 40mn**

Incha: **19h 54mn**



Idriss : "Pour éviter toute déconvenue, l'unification doit être organisationnelle"



Le président du mouvement politique Ukombozi et ancien militant du Comité Maore, Idriss Mohamed Chanfi, exhorte l'opposition à resserrer les rangs pour les prochaines élections présidentielles de 2024. Il a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores/HZK-Presse.

Question : Vous avez appelé à resserrer les rangs de l'opposition, ou en est votre initiative ?

Idriss Mohamed Chanfi : Azali a mis en place un procédé grossier pour se faire désigner président pour 5 ans encore à l'occasion des présidentielles de 2024. La crainte existait que l'Opposition opte pour la chaise vide et laisse Azali poursuivre son règne. J'ai essayé de provoquer des échanges entre les Chefs politiques de l'Opposition pour éviter une telle catastrophe en aboutissant à un rassemblement vérita-

ble autour d'un chef reconnu par tous et un programme durant la période qui nous sépare de la chute du régime. Le débat a bien eu lieu et il se poursuit. On doit noter que les organisations politiques comoriennes à l'étranger ont proclamé leur unité autour de Mamadou. Des mouvements à Ndzuwani ont fait de même. Tout indique que Ngazidja et Mwali suivront le même chemin. Peut-être que mon initiative y a contribué, qui sait ?

Question : Certaines estiment que la stratégie proposée par Ukombozi ressemble étrangement à celle qui a été impulsée par le Front Démocratique dans les années 80 et qui n'a pas abouti. Que répondriez-vous ?

I.M.C. : Les stratégies du Front Uni sont absolument nécessaires. Elles traduisent l'acceptation des différentes

composantes du pays. Elles sont aussi délicates et elles ne réussissent pas dans tous les cas. Votre question sonne comme une charge contre le Front Démocratique (FD) qui avait suscité beaucoup d'espoir et qui a échoué malheureusement. L'expérience du FD comme celle du PASOCO et du pouvoir Ali Soilihi appartiennent à notre peuple et sont source d'enseignement précieux. Je ne crois pas que leur échec doit être utilisé comme un bâton contre leurs anciens membres. Ukombozi est une jeune pousse. Elle n'est pas le prolongement du FD. Voilà deux ans que nous travaillons à l'élaboration collective d'un programme politique synthétisant une compréhension comorienne de la situation nationale, africaine et mondiale. Nous sollicitons pour cela les contributions des penseurs du pays. Nous intervenons rarement sur l'actualité politique. On peut se renseigner sur nous sur notre plateforme ukombozi.net

Question : Pensez-vous avoir les capacités physiques, je parle de l'âge du capitaine, pour vous lancer dans une telle aventure, connaissant le caractère versatile du monde politique comorien ?

I.M.C. : Le vieillard que je suis ne peut pas ignorer le poids de l'âge. Mais il se doit de contribuer au combat des forces comoriennes de progrès. Je crois bénéficier d'une expérience longue (depuis 1970) que je devrais partager. Je me contente d'aider à l'élaboration de perspectives, à moyen terme pour la chute d'Azali, à long terme par la créa-

tion d'une organisation patriotique, panafricaine qui enracine sa pensée stratégique dans la réalité nationale. C'est l'orientation d'Ukombozi. Il va de soi que mes capacités physiques et mentales se dégradent au fil des jours et il me faut en tenir compte.

Question : Quand Azali avait fait sa rentrée politique pour les élections de 2016, vous aviez pour lui un préjugé favorable par rapport à son adversaire Mamadou ? Aujourd'hui, ce dernier est pressenti pour diriger l'opposition. Quelle est votre position aujourd'hui ?

I.M.C. : Un positionnement est toujours concret, répond à une situation précise. À l'époque, j'en voulais particulièrement à Mamadou-Msaidié qui ont fait échouer le projet d'assises nationales à la fin du premier cycle de la Tournante. Il fallait tirer parti de l'expérience passée depuis l'indépendance jusqu'à la Tournante. L'objectif central était de tourner une page désastreuse de l'histoire de notre pays. Il reste que ce qui a été déterminant dans mon choix du 2ème tour (je n'avais pas pris position lors du 1er tour) c'est l'union Azali - Sambi. Le pouvoir allait reposer sur deux forces, une première dans le pays qui laissait entrevoir des avancées démocratiques. Malheureusement Azali n'a pas tenu parole et s'est servi du premier prétexte venu pour rompre l'alliance et s'accaparer seul du pouvoir. S'agissant de Mamadou, à la tête de l'Opposition, je crois que les carottes sont cuites. La question devient

Mamadou se hissera-t-il au rang d'un Chef dynamique et clairvoyant ? Les forces qui le positionnent comme Chef vont-elles le suivre et s'intégrer dans un front commun réorganisé et évoluant autour d'un programme de transition ?

Question : L'Union de l'opposition est-elle capable de désigner un chef en enterrant leurs ambitions personnelles ?

I.M.C. : C'est une question décisive en effet. J'introduis une nuance. Il ne s'agit pas d'enterrer les ambitions des uns et des autres. Non. Il s'agit durant une période, celle qui nous sépare de la chute d'Azali, de mettre en arrière-plan les partis et regroupements afin d'agir en rangs serrés dans le cadre du Front Commun nouveau. Car pour éviter toute déconvenue, l'unification doit être organisationnelle. Tout le monde dans les structures que le Front Commun va mettre en place sous la direction de Mamadou

Un dernier mot ?

I.M.C. : Une chance inespérée a surgi. Car tout le monde réclamait l'unité des forces de l'Opposition. Tout le monde considérait que la politique passive de la chaise vide était nuisible et faisait le jeu d'Azali. Je crois que chacun de ceux qui veulent le départ d'Azali doit faire l'effort de s'insérer dans le processus en cours, malgré les réticences qu'il peut avoir.

Propos recueillis par
Andjouza Abouheir



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moroni, le 08 février 2023

Le Forum des Partenaires au Développement (FPaD)* de l'Union des Comores a tenu sa première réunion trimestrielle de l'année le mercredi 08 février 2023, à la Résidence de l'Ambassadeur de France, sous l'égide du Chargé d'Affaires de l'Ambassade de France, M. Jean-François Robert. Cette rencontre a vu la participation du Commissaire Général au Plan et du Directeur Général de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, chargé de la Diaspora et de Francophonie.

Le Forum a échangé sur les modalités pratiques du renforcement de l'appui des partenaires à la réalisation des priorités nationales de développement. Il a salué l'organisation de la première réunion de suivi de la Conférence des Partenaires au Développement (CPAD), tenue en décembre 2022, ainsi que la signature du décret portant mise en place du Dispositif de suivi de la mise en œuvre du Plan Comores Emergent (PCE). L'opérationnalisation de ce dispositif



permettra de renforcer le dialogue entre les partenaires et la partie nationale.

Le Forum a, aussi, discuté de la révision de son cadre d'organisation et de fonctionnement. Avec la signature du décret du 02 décembre 2022 relatif au dispositif du PCE, le Forum décide d'adapter en conséquence, formellement, ses termes de références afin de mieux s'aligner à l'architecture nationale de gestion du développement qui repose sur des Groupes Thématiques de Dialogue (GTD).

Le Forum s'est penché, enfin, sur les grands défis et les priorités de l'agenda de l'année 2023 pour les Comores, après une rétrospective 2022 de l'action des partenaires au développement aux Comores.

Le Forum saisit l'opportunité de cette rencontre pour adresser ses félicitations au Chef de l'Etat, Son Excellence Azali Assoumani, et au peuple comorien pour leur volonté d'accéder à la présidence tournante de l'Union Africaine. Les membres du Forum se conviennent d'œuvrer à une meilleure capitalisation de la présidence comorienne de l'Union Africaine.

François Batingaya,
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
Président du FPaD

*Le FPaD est une plateforme de coordination et de réflexion stratégique qui regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers résidant en Union des Comores, notamment les membres du Corps diplomatique, le Système des Nations Unies et l'Union Européenne.

DÉCÈS D'ALI MZÉ :

Un militant et éducateur de renom s'en est allé

Suite de la page 1

Ali Mzé a toujours aimé son pays et ne ratait jamais l'occasion de le dire et de le prouver. Il a fait partie des intellectuels comoriens à avoir dénoncé sans complaisance les inégalités, la corruption et la mauvaise gouvernance et à défendre les valeurs d'unité nationale. Il fut un des fondateurs au début des années 90 de l'Association comorienne des droits de l'homme (ACDH).

Son décès en France, suite à une longue maladie, a plongé le monde de l'éducation dans l'effroi. En effet, son image de directeur du GSFA, avec son palmarès exceptionnel est devenue au fil du temps, incontournable. Pour M. Hissani Ibrahim, ancien inspecteur de l'éducation nationale : « Personne ne peut, en tant qu'éducateur, revendiquer une contribution à la formation de cadres de grande qualité, plus grande que la sienne. Je salue la

mémoire d'un homme de conviction, un homme qui a voulu et réussi à traduire dans les faits, sa vision d'un pays qui progresse parce qu'il dispose d'hommes et femmes bien formés. Le pays lui doit beaucoup car son groupe scolaire est devenu le lieu de l'excellence ».

Dans les nombreuses publications parues sur les réseaux sociaux, l'ambassadeur Mohamed Bajrafil à l'Unesco (Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science

et la Culture), ancien du GSFA, n'a pas manqué de relater son parcours dans cette école et de terminer en déclarant : « J'aimerais, par ce petit mot, rendre hommage à ce géant de l'éducation nationale comorienne, à ce constructeur d'esprits. Le peu de chose que nous autres sommes devenus, nous le devons au dirlo et aux nombreux maîtres qui, comme lui, ont, inlassablement, œuvré à faire de nous des femmes et des hommes capables de réfléchir, de

lire et d'écrire. Puisse la terre lui être légère. Adieu, mon dirlo! ».

Pour information, la prière mortuaire se tiendra ce lundi 13 février 2023 à 13h en la mosquée de la Courneuve, Place Alfred de Musset La Courneuve (France). Le corps du regretté arrivera ce mercredi 15 février au pays. Ali Mze laisse une femme et quatre enfants. Mgu nam-rehemu, yamlaze pvema !

Mmagaza

RENCONTRE AZALI-TSHISEKEDI

La situation dans le Grand Lac évoquée par les deux leaders

À quelques jours de son investiture à la tête de l'UA, le président Azali Assoumani reçoit son homologue congolais Félix Tshisekedi. Si les deux chefs d'Etat ont évité de l'évoquer directement devant les médias, il y a fort à parier que le président congolais est venu chercher le soutien de Moroni face à la guerre que se livrent Kinshasa et Kigali par rebelles interposés. Notamment le regain de violence dans le nord-kivu où la résurgence des affrontements armés entre l'armée congolaise et les rebelles du M23 que le Rwanda est accusé de tort ou à raison de les soutenir, fait craindre le pire. Tshisekedi a d'ores et déjà obtenu une condamnation du M23 par l'UA travers un communiqué conjoint du président en exercice de l'UA et le président de la commission de l'UA

rwandais des affaires étrangères Vincent Biruta accompagné d'une forte délégation. Les deux visites ont sans doute un point commun, « la situation sécuritaire dans le Grand Lac » où la Rdc et le Rwanda se livrent une guerre par procuration.

Si le Rwanda a fait porter le chapeau à la RDC, de la captivité par des rebelles en RDC de deux de ses soldats en mai dernier. Le contrôle depuis le 29 octobre dernier de Kiwanja et Rutshuru-centre, deux grandes cités stratégiques de la province du nord-kivu par les rebelles du M23 n'est pas de nature à apaiser la tension entre les deux voisins. À Moroni si rien n'a filtré sur ce soutien que Kinshasa veut, sans doute par la position centrale que Moroni s'apprête à occuper, les deux responsables ont reconnu néanmoins avoir abordé la question de la sécurité en Afrique.

Pour le président Azali Assoumani, la venue du président Félix Tshisekedi est pour venir témoigner son soutien pour les responsabilités continentales qu'il va assurer. « Maintenant avec ce qui se passe en Ukraine on ne peut pas attendre l'Europe pour nous trouver une solution. On a intérêt à trouver une solution à nous », a déclaré le



Tshisekedi reçu à Beit Salam par son homologue Azali.

président Azali, confirmant qu'ils ont bel et bien évoqué lors de leur entretien de ce qui se passe dans le Grand-Lac.

Même réaction pour le président Tshisekedi pour qui, il éprouve un sentiment de joie de se retrouver à Moroni. « L'alphabet faisait que nos deux pays se retrouvaient dans tou-

tes les conférences internationales côte à côte. On a saisi cette occasion pour nous rapprocher, parler de nos problèmes », a indiqué le président congolais. « Voilà aujourd'hui nous nous trouvons ici dans un pays frère. Un pays qui va devenir important. Vous le savez, le président Azali va devenir le président de notre organi-

sation dans quelques jours », a-t-il ajouté. Et de poursuivre: « donc il fallait que je vienne le voir, partager avec lui cette petite expérience que le Congo a connu avant lui. C'est vrai lui c'est un homme d'expérience de plus que moi. Il en a eu l'occasion de m'en faire part par rapport à l'histoire de ce pays. Mais j'avais qu'en même une petite avance là dessus parce que je suis passé à la tête de l'UA avant. »

D'après le président Tshisekedi, comme lui et le président Azali sommes amoureux de l'Afrique « nous avons parlé de tous les problèmes qui touchent surtout à la sécurité de certaines régions en Afrique. Également dans le Grand Lac ». Pour la présidence de l'UA à laquelle le président Azali va être prochainement investi, le président Tshisekedi dit venir lui manifester son soutien. « Mes vœux de réussite dans cette mission qui est très courte. Vous savez qu'en un an, on ne peut pas tout régler. Ce n'est pas possible mais on peut impulser des choses qui pourront par la suite être poursuivies par d'autres qui viendront après », a-t-il souligné.

Maoulida Mbaé

GOUVERNANCE

L'Union des Comores, devient membre du MAEP

Le Président Azali Assoumani, a signé jeudi 09 Février, le Mémoire d'entente pour « l'adhésion de l'Union des Comores au MAEP (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs) ». Un ouf de soulagement pour le service politique et juridique du ministère des affaires étrangères qui a œuvré becs et ongles pour que cela se fasse.

L'annonce a été faite par le Ministre Premier, Bianrifi Tarmidi, lors d'une cérémonie qui a eu lieu en visioconférence le même jour dans les locaux du ministère des affaires étrangères devant le bureau africain du MAEP et d'autres Chefs d'Etat dont le Nigérien et le Sierra-Léonais. « J'ai le grand plaisir de

vous annoncer, solennellement, l'adhésion de l'Union des Comores au MAEP et la disponibilité des autorités comoriennes à accompagner l'Union Africaine, dans l'instauration d'une bonne gouvernance en Afrique, au servi-

ce du développement économique et social », a-t-il affirmé.

Cette adhésion des Comores dans le mécanisme résulte d'un long processus ayant débuté l'année dernière lors d'une mission de sensibilisation suivie d'une mis-

sion d'évaluation. Avant son adhésion, Moroni a abrité du 17 au 19 janvier dernier un atelier régional sur l'adhésion universelle au MAEP ayant regroupé une dizaine de pays qui jusqu'ici n'ont pas encore rejoint le mécanisme.

Dans son allocution, le représentant du Chef de l'Etat est revenu sur le déroulement des différentes missions et a rappelé qu'avant d'en arriver à la signature d'adhésion, l'Union des Comores a accepté d'être évaluée « parce que nous mesurons la nécessité de ce mécanisme sur le plan politique, économique et social ».

« Nous osons espérer que l'Union des Comores est un bon exemple à suivre, pouvant servir d'autres pays, à adopter les initiatives qui ont permis d'éradiquer les instabilités politiques pour

renouer avec la paix, la stabilité et l'alternance politique », a exhorté le Ministre Premier avant d'affirmer que le pays va « d'ailleurs mettre en place prochainement les organes statutaires prévus par les textes juridiques régissant le Mécanisme ». Engagées dans cette lancée bien plus que positive et nécessaire à quelques jours de la prise de fonction du Président comorien à la tête de l'UA, les autorités comoriennes promettent de ne ménager aucun effort pour prendre part activement au MAEP et porter le flambeau, en faveur de l'instauration universelle des principes de bonne gouvernance, de la démocratie et de l'Etat de droit sur le continent.

Kamal Gamal



Adhésion au MAEP.

SOCIÉTÉ :

Mkalimani appelle les cadres de Mbadjini à l'union pour l'intérêt de la région

La question du découpage des circonscriptions électorales suscite un débat. A Mbadjini, le Domba réclame son siège de député pour les élections de 2025. Une situation qui divise l'opinion dans cette région du sud de Ngazidja. Ainsi, face aux médias vendredi 10 février dernier, Mohamed Youssouf alias Mkalimani, natif de Mbadjini appelle les cadres de sa région à rester unis pour le bien de la région.

Il a d'abord rappelé qu'actuellement Mbadjini est découpé en deux territoires au sein desquels deux députés sont élus jusqu'à 2025 : l'un de Ngouwegwé pour 19 villages et l'autre pour Itsahidi avec 26 villages. En effet, le nouveau découpage électoral pour les législatives de 2025 accorde trois sièges de députés pour l'ensemble de Mbadjini, soit 1 député à Ngouwegwé pour 19 localités, 1 à Pimba pour 14 localités et 1 à Itsahidi pour les 12 localités qui restent. Sachant que ces localités de Mbadjini Ngouwegwé et Gnomangama comptent les 19 villages, le Pimba Yadjou et

Yamboini comptent 14 villages et le Itsahidi et le Domba comptent 12 villages.

« Où est le point de discorde », se demande-t-il. Et de préciser : « Il faut savoir que Domba compte 5 localités, or pour avoir le nombre d'habitants nécessaires dans un secteur de rattachement pour élire un député, il faudra ajouter d'autres localités limitrophes avec le Domba. Ce qui n'est pas possible. Car le Dimani ne faisant pas partie de Mbadjini, Mtsangadjou ne peut pas former une même circonscription avec Domba. Il était donc logique que Mohoro, Nioumazaha, Foubouni et Malé forment une même circonscription législative avec le Domba. Cela ne peut pas se réaliser vu que le Domba ne le souhaitait pas, prétextant qu'il rejetait son rattachement à Foubouni. On ne pouvait pas non plus sauter des localités en rattachant Domba directement à Malé ou Simboussa par exemple, c'est en bref la principale pomme de discorde ».

Selon lui, ce sont des petits désaccords que la région peut arranger par le dialogue. « Notre région est plus grande en tout et pour tout,



nous avons des jeunes cadres intellectuels. On a aussi un ministre, des députés, il est temps qu'ils se réunissent pour trouver une solution », lance-t-il. A noter que la nouvelle loi

relative au découpage des circonscriptions électorales est déjà promulguée par le président de la république.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

MSOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES « SONELEC »

DIRECTION GENERALE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET Pour acquisition de futs d'huile et de différents types des filtres

Date de la Publication 30/01/2023

A. La Société Nationale de l'Electricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

B. Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des équipements décrits ci-après :

- Marché de fourniture N°1 « **Huile Moteurs 15W 40 API CI 4** »
 - Marché de fourniture N°2 :

Filtres pour groupe électrogène « **CATERPILLAR** »

« **Filtres à gasoil 1R-756** »
 « **Filtres à huile 1R-726** »
 « **Filtres à air 208-9065** »
 « **Filtres à air 113-1578** »
 « **Filtres à air 4P0710** »
 « **Filtres décanteurs (séparateurs) 152-8843** »
 « **Filtres décanteurs (séparateurs) 513-4493** »
 « **Filtres décanteurs (séparateurs) 10 (04010)** »

Filtres pour groupe électrogène « **mitsubishi Model APD 2500 MS 16R2-PTAW** »

« **Filtres à huile fleetguar LF 670** »
 « **Filtres à huile By-pass fleetguar LF 777** »
 « **Filtres à gasoil fleetguar FF105 (1050)** »

« **Filtres décanteur ecoguard** »
 « **Filtres à air P82-2335** »

C. La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations similaires, disponibilité de fournitures, etc.).

D. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante :
informations@soneleccomores.com

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de:

Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.

Exclusivement par Email : procurement@soneleccomores.com

E. Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des Marchés Publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte entreprises retenues sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entrepri-

se n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

F. Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

Lettre de manifestation d'intérêt incluant la présentation de la société
 Registre de commerce
 Quitus fiscal de l'année 2022
 Déclaration de non faillite
 Attestation de bonne exécution de contrat de marché similaire.
 Attestation de capacité financière délivrée par une banque reconnue

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir au **plus tard le 15/02/2023 à 09 heures** des Comores. Tous documents envoyés au-delà de la date de limite ne seront pas considérés. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture **des plis le 15/02/2023 à 10 heures à la salle de conférence de la « SONELEC »**.

SANTÉ PUBLIQUE

Un centre de dialyse au CHRI de Fomboni en construction

Pour la première fois, le CHRI de Fomboni sera doté d'un centre de dialyse. Une délégation du Croissant rouge des Émirats Arabes Unis, principal donateur, a effectué une visite lundi dernier à Mohéli pour voir l'évolution des travaux et saisir l'occasion pour faire un état des lieux du centre médical pôle mère-enfant qu'il a également financé et inauguré récemment. Selon ces responsables, les travaux vont bon train.

Après la construction du pôle mère-enfant au CHRI de Fomboni par le Croissant rouge des Emirats Arabes Unis, dont l'inauguration a eu lieu le 3 septembre dernier, un centre de dialyse est en pleine construction à l'hôpital de Fomboni. Il s'agit du premier de ce genre dans l'île. Une délégation du Croissant rouge des Emirats Arabes Unis conduite par Oubeid Alblouchi, se trouvait lundi 6 février dernier à Mohéli. En compagnie du directeur du CHRI de Fomboni, ils ont visité le chantier



Visite du chantier du centre de dialyse de Fomboni.

de ce centre de dialyse. Une occasion pour ces responsables d'échanger avec l'entreprise chinoise chargée d'exécuter les travaux. Les résultats observés sur le terrain sont impressionnants selon ces responsables.

« D'ici quelques mois les travaux de construction vont prendre fin. Il restera quelques retouches techniques telles que la peinture, ou le carrelage avant l'inauguration. J'espère qu'avec ce centre, les patients qui souffrent d'insuffisance

rénale pousseront un ouf de soulagement puisque la dialyse se fera ici à côté de leurs proches » rassure un responsable sanitaire de la place.

Après à cette visite, la délégation s'est rendue au pôle mère-enfant situé à quelques mètres seu-

lement du chantier. L'objectif est de constater son fonctionnement mais surtout chercher à s'enquérir des difficultés rencontrées dans ce centre médical flambant neuf. Les personnels soignants de ce pôle mère enfant ont exposé des problèmes de climatisation. « À l'intérieur de ce bâtiment il fait très chaud. Nous solliciterons la mise en place d'un système de climatisation pour une meilleure prise en charge des patients. Car cette chaleur est parfois étouffante surtout pour les malades » disent-ils.

Avant d'aller distribuer des kits scolaires aux élèves de l'école primaire publique de Bangoma, Oubeid Alblouchi et ses compagnons ont rendu visite au gouverneur Mohamed Saïd Fazul à son domicile. Des échanges axés sur le renforcement des structures sanitaires mais aussi comment améliorer la qualité des soins dans l'île de Mohéli, ont eu lieu.

Riwad



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche, de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862 Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et Don FIDA additionnel
N° 2000003604 Don RPSF N° 2000003636 et Don additionnel RPSF N° 2000003969

UNITE NATIONALE DE COORDINATION
ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)



Programme d'Adaptation de
l'Agriculture Paysanne ASAP

Date de publication : 06 février 2023

Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement d'un cadre Spécialiste en Passation des marchés du Projet PREFER

ACN° 23-001/MAPETA/PREFER

L'Union des Comores a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) avec les contributions du Gouvernement comorien, des Bénéficiaires et de l'Institut International de Technologie Agricole (IITA) pour la mise en œuvre du Projet « Productivité des Exploitations Agricoles Familiales et Résilience (PREFER) ». Le coût total du Projet est de 17,753 millions USD. Une partie du financement accordée au titre de ce projet est utilisée pour assurer la coordination et la gestion du Projet notamment assurer une meilleure gestion de la Passation de marchés dont objet du présent « Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un cadre Spécialiste en Passation de marchés ».

1. Durée de la mission :

La durée de la mission est d'un (1) an renouvelable. Le renouvellement se fera sur la base d'évaluation des performances réalisées.

2. Qualifications et aptitudes :

Le candidat au poste de Spécialiste en Passation des Marchés doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en Ingénierie, Marchés Publics, Administration publique, Droit, Gestion, Economie, Commerce ou tout autre diplôme équivalent (minimum BAC+4), équivalent d'une maîtrise ou master;

- Avoir une connaissance des techniques de passation des marchés en général et des procédures de passation des marchés;
- Justifier d'une expérience professionnelle de cinq (5) ans au moins dans le domaine de la passation des marchés. L'occupation d'un poste en qualité de spécialiste ou d'assistant en passation de marchés sur un projet ou un programme financé par une Institution Financière Internationale constituera un atout;
- Avoir une bonne connaissance du Code Comorien des Marchés Publics ;
- Avoir une connaissance des procédures ou des directives en Passation de marchés des Partenaires Techniques et Financiers des Comores notamment le FIDA, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, etc. sera un atout;
- Avoir une bonne connaissance du Français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de Marchés Publics;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint, E-mail et autres outils de communication);
- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous pression;
- Faire preuve d'une bonne intégrité.

3. Composition du dossier :

- Le dossier est composé de :
- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Coordonnateur National du Projet PREFER
 - Un Curriculum Vitae (CV) de quatre (4) pages maximum et en PDF faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine de Passation de Marchés comprenant au moins trois (3) références que le Projet PREFER peut contacter par email.
 - Une copie légalisée des Diplômes et des Attestations de travail, de formations et de stages, et/ou toutes autres pièces pouvant attester de l'expérience du candidat
 - Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant

4. Lieu d'affectation et type de contrat:

Le lieu d'affectation est le siège du Projet PREFER sis MAPETA, ex-CEFADER M'dé avec des déplacements dans les zones d'intervention du projet dans les îles de Ngazidja, d'Anjouan et de Mohéli.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

Date de début du contrat : Immédiat

5. Procédures de dépôt et de recrutement

- a) Les candidatures doivent être rédigées

en français et être déposées par courrier physique sous-plis fermés ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 20 février 2023 à 11H30 min (heure locale):**

Les courriers sont adressés à : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PREFER en précisant la mention : « **Recrutement d'un cadre Spécialiste en Passation des Marchés-Projet PREFER** » à l'adresse suivante :

Projet PREFER sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), Ex-CEFADER M'dé Bambao, Union des Comores.

E-mail : prefer@prefer.km à l'attention de : Monsieur Ali Mohamed Nobataine, **Coordonnateur National du Projet PREFER**

b) Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) et des Termes de référence (TDR) sur demande à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus.

c) Chaque candidature fera l'objet d'un accusé de réception.

d) Le recrutement se fera par présélection sur étude de dossier, suivi d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour la phase suivante.

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

BOXE

Mdahoma, le médaillé de Marrakech

On ne le dira jamais assez, la boxe comorienne est rentrée dans une nouvelle ère depuis l'élection de Mohamed Abdou Mbechezi à la tête de la fédération, après presque une décennie de léthargie. En huit mois, la FCB a pris une autre dimension et s'inscrit désormais comme l'une des fédérations les plus actives, à l'image du football, du basket-ball pour ne citer que celles-ci.

Trois boxeurs ont pris part à la World Boxing Tour Marrakech 2023. Si deux d'entre eux ont été éliminés dès leurs premières rencontres disputées, Mohamed Mdahoma quant à lui s'est distingué par une prestation plus qu'honorable. Muni d'un bon crochet droit, Mdahoma s'est illustré dès son premier match face à un adversaire jordanien pourtant plus qu'expérimenté. D'un bon coup de poing droit, le comorien a mis au

tapis son adversaire venu du Moyen-Orient. Ce combat lui a permis de se qualifier pour les quarts de finale pour y défier le redoutable italien Salvatore Cavallaro.

Habitué de ces grands rendez-vous, le transalpin est un triple médaillé de bronze (2015, 2017, 2022) du championnat européen de boxe. La différence de niveau s'est tout de suite confirmée sur le ring par une attitude très offensive de l'italien, ce qui a conduit Mohamed Mdahoma à beaucoup reculer, une attitude qui lui a laissé aucun

moment pour penser son système d'attaque.

Quatre seconde avant la fin du premier Round, d'un coup de poing magistral sous le menton, Cavallaro a mis fin aux espoirs de Mohamed Mdahoma alias Paul de se hisser en finale. Malgré cette défaite, Paul est tout de même revenu avec le bronze. Cette médaille permettra à notre pays d'inscrire quelques points précieux au classement mondial.

AS Badraoui

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



Boxeur Mdahoma Paul, médaillé de bronze.



UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN

PROJET CONNECTIVITE INTER-ILES DES COMORES

SELECTION DES CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un consultant (bureau d'études) pour la réalisation de l'audit du Projet Connectivité Inter-Îles des Comores (PICMC) de la phase préparatoire et la première année de la phase projet

Date de l'avis : 08 février 2023

L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale à hauteur de 20 000 000 de dollar américain, le 7 juin 2022, pour financer les coûts du Projet Connectivité Inter Îles des Comores (PICMC) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour effectuer les paiements au titre du contrat : **recrutement d'un consultant (bureau d'études) pour la réalisation de l'audit du Projet Connectivité Inter-Îles des Comores (PICMC) de la phase préparatoire et la première année de la phase projet.**

Objectif de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du Projet ainsi qu'il ressort des états financiers établis sur la base des informations financières, et s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement. Les livres comptables du projet servent de base à la préparation des états financiers et sont établis pour refléter les transactions financières relatives au projet.

Profil et qualifications requis :

Le bureau d'étude doit, entre autres :
Le Consultant doit être (i) un Cabinet d'audit et d'expertise comptable, indépendant et faisant profession habituelle

d'auditer les comptes, (ii) régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts-comptables membre de l'IFAC, et (iii) jugé acceptable par la Banque. Le Cabinet doit avoir une expérience confirmée en audit financier des comptes de projets de développement, notamment ceux financés par les bailleurs de fonds internationaux.

Le bureau doit entre autres, mobiliser les consultants suivants :

- * Un Auditeur associé signataire ou cosignataire du rapport, justifiant d'un titre d'Expert-comptable inscrit au tableau d'un Ordre affilié à l'IFAC et d'au moins cinq (5) ans d'expérience comme associé.

- * Un Chef de mission, un Expert-Comptable diplômé justifiant d'au moins 5 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits de projets, et ayant également participé comme chef de mission à au moins 5 missions d'audit des projets financés par les partenaires de développement.

- * Des auditeurs, justifiant d'un diplôme supérieur en audit et comptabilité (BAC C+4 au minimum), et ayant réalisés au moins 3 missions d'audit financier de projets et 5 ans d'expérience professionnelle en audit financier

Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, en version électronique.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Quatrième édition – Novembre 2020). La méthode de sélection est « Sélection au Moindre Coût »

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes des références à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures 30 à 16 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le 21 février 2023 à 16 heures** (heure locale de Moroni – Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordinateur du Projet Connectivité Inter-Iles des Comores « **Avis à Manifestation d'intérêt N°2023/02/MTMA/PICMC/AUDIT Intitulé du poste** », Bureau de l'Unité de Gestion du Projet, Moroni Coulée - Route Garage Mrikao – Tél : +269 733 21 63 - Email: connectivitecomoros@gmail.com copie: coordi.connectivitecomoros@gmail.com, rmp.connectivite-comoros@gmail.com